

Conseil d'école du vendredi 11 mars à 18h

Tour de table pour que tout le monde se présente.

1. Carte scolaire

Effectifs actuels :

PS- MS : 24 élèves (18 PS /6 MS)

MS-GS : 24 élèves (10 MS /15 GS)

CP : 22 élèves

CE1/CE2 : 27 élèves (21 CE1/6 CE2)

CE2-CM1 : 27 élèves (14 CE2/13 CM1)

CM1-CM2 : 25 élèves (9 CM1/16 CM2)

Ce qui nous donne donc un total de 149 élèves actuellement inscrits et présents à l'école.

Effectifs prévus l'année prochaine :

Selon les naissances d'enfants en 2013, il y a 17 arrivées de PS prévues à la rentrée scolaire. 4 inscriptions sont déjà notées en mairie, concernant 2 PS, 1 CP et 1 CE2. Mais il y a également des enfants qui s'inscriront à l'école avec la construction des nouveaux logements sur la commune. Le nombre d'enfants apporté par ces constructions a donné lieu à une ouverture de classe CONDITIONNELLE qui se transformera en mesure définitive avec la remontée des inscriptions effectives.

Ajout de Mme Bourdier : Les chiffres donnés par Nexity sont des chiffres sûrs. Concernant les logements sociaux, Mme Bourdier a fait une estimation en comptant 0 enfant pour les T1 et les T2 et 1 enfant pour les T3 et les T4. Ces logements doivent être livrés au plus tard le 20 septembre.

Ajout de Mme Rasia :

L'ouverture sera effective si en juin les parents se sont présentés à la maire (ou s'ils ont indiqué qu'ils seraient inscrits à l'école l'année prochaine).

2. PPMS

Après les attentats, le plan Vigipirate a été renforcé. Son niveau n'a pas bougé pour le moment.

Le PPMS a également été légèrement modifié.

Pour rappel : le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sûreté. C'est un dispositif nous indiquant comment nous protéger dans différents cas comme une tempête par exemple.

En cas de confinement pour une tempête, les enfants de maternelle sont réunis, au niveau des toilettes et dans le couloir menant aux toilettes. En élémentaire, les élèves sont dans leur classe sous leur table.

Pour les attentats, une page a été ajoutée indiquant les mesures à prendre.

En maternelle, les enfants sont confinés dans le dortoir ou évacués (selon les possibilités). En élémentaire, les enfants sont confinés dans leurs classes, sous leurs tables. La classe des CE1-CE2 rejoint celle des CP si elle le peut.

Les élèves sont couchés au sol, les portes du couloir barricadées mais les portes entre les classes ouvertes et les lumières éteintes.

Le PPMS évacuation n'est pas encore à jour mais le lieu de repli en cas d'évacuation serait la salle des associations. Nous le mettrons à jour lors d'un prochain conseil des maîtres.

→ Nous avons fait un exercice de confinement en cas d'attentat, le 14 décembre 2015 à 10h : l'exercice a duré 30 minutes, il n'y a pas eu de soucis particulier, mais cela nous a permis de nous rendre compte :

- que les cornes de brume ne s'entendaient pas, il faudra donc trouver une autre solution en cas de PPMS tempête.

- qu'elles n'étaient pas adaptées en cas d'attentat (le moyen choisi est le téléphone portable).

La mallette PPMS a été complétée par Mme Favier mais il manque encore du matériel. La liste du matériel manquant lui a été confiée.

3. Bilan exercice incendie

Nous avons fait un second exercice d'évacuation incendie, à la demande de l'inspection académique, le 4 décembre 2015 à 9h30.

Les enseignants et les enfants étaient prévenus.

Temps d'évacuation du déclenchement de l'alarme jusqu'au point de regroupement : **2min58**

Temps d'évacuation de l'alarme à l'ordre de rentrée en classe après appel des élèves : **3 minutes 38**

Pas de souci particulier.

4. Bilan de coopérative

Nous avons actuellement 3020.23 €.

Les ventes des photos de classe nous ont rapporté 1410 €.

5. Actions pédagogiques et sorties scolaires

Actions menées à l'école :

- Les enfants ont fêté Halloween en début d'année.

- Le 19 février 2016 nous avons fait un carnaval. Les enfants, les enseignants et le personnel communal sont venus déguisés. Nous avons fait un goûter tous ensemble le matin (élémentaires et maternelles).

- Il y aura une chasse aux œufs organisée par les parents le 25 mars pour toutes les classes (classe par classe).

- Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 25 juin au matin suivi l'après-midi par la kermesse organisée par les parents. La journée se terminera avec un spectacle de théâtre.

Mme Favier : le spectacle de théâtre aura lieu après le spectacle de fin d'année.

- Malika Doray est venue en maternelle faire un atelier avec les moyens et les grands puis avec les CP. Les enfants ont construit un livre et ont beaucoup apprécié.

- Mme Guyader a emmené sa classe de CE2-CM1 au musée Louis Braille, les enfants ont pu visiter le musée et participer à un atelier d'écriture en braille. Ils sont allés manger à l'école de Coupvray puis se sont promenés sur « le chemin de Louis Braille » dans le village.

- Les maternelles feront une sortie mais elle n'est pas encore décidée.

- Les CP, CE1-CE2 iront au parc des Félines le 10 juin.

- Les CM1-CM2 iront au musée de la Grande Guerre en avril et les CM2 feront une visite au collège de Crécy-la-Chapelle en fin d'année. La mairie a accepté de prendre en charge le bus qui les emmènera.

Ils iront également à la piscine en dernière période.

Toutes les classes de cycle 3 auront une intervention du SMITOM à l'école, sur le tri des déchets.

Besoin des enseignants (demande des parents d'élèves) :

- Mme Green mène une initiation aux premiers secours dans sa classe et souhaiterait emmener ses élèves visiter une caserne de pompiers. Est-ce que l'association de parents pourrait nous aider à financer le bus qui les y emmènerait ?

Parent d'élève : Combien ça coûte ?

Mme Bourdier : Un bus pour aller à la piscine coûte 132 euros, le prix doit donc être équivalent.

L'association des parents n'a pas encore récupéré l'argent de l'association de l'année dernière mais a déjà un peu d'argent grâce aux actions qu'elle a mises en place. Elle accepte donc de prendre en charge ce transport.

Les enseignants souhaiteraient également du matériel de sport : raquettes de badminton et ballons en mousse. L'association nous répondra quand elle aura son budget complet.

6. Budget mairie et demandes des enseignants.

Quel sera le budget à la rentrée 2016 et comment sera-t-il réparti ?

Mme Bourdier : à cause de la modification de la loi des finances, le budget est compliqué à établir. Mme Bourdier essaiera de nous conserver le même budget que celui fixé l'année dernière.

Mme Durand : Quel est le budget de l'année dernière ?

32 euros par enfant pour le matériel, 3000 euros pour les fichiers et les manuels et 2000 euros pour les bus.

Mme Durand : pour aider les parents à acheter leurs fournitures scolaires l'année prochaine, une papeterie leur propose de faire un achat groupé (ce qui leur permettrait de payer moins cher). Mme Durand demande aux enseignants s'ils peuvent donner à l'association la liste des fournitures qu'ils demanderont à la rentrée scolaire.

Les enseignants essaieront de la donner un peu plus tôt.

7. Point sur les travaux

Avant les vacances et pendant les vacances des travaux ont été faits à l'école : trous rebouchés dans la cour, portail réparé, trottoir du parking réparé, toiture côté maternelle refaite, toilettes élémentaires réparées, une vitre réparée dans la garderie.

Mme Bourdier demande que lorsqu'il y a du matériel cassé par un enfant et que l'on connaît le responsable, cela soit signalé pour que la mairie puisse envoyer la facture à l'assurance de la famille de l'enfant concerné. Cela permettrait d'utiliser ce budget pour autre chose que de la réparation, comme l'achat d'une série de livres par exemple.

Demande des parents à la mairie :

- Elargissement et sécurisation du chemin entre l'école élémentaire et maternelle.

Mme Bourdier répond que c'est un peu compliqué, qu'elle n'était pas favorable à une deuxième entrée. Mme Gentil répond qu'effectivement, cette demande vient des enseignants.

Si l'on ne garde qu'une entrée on ne refait pas le chemin, si l'on garde les deux entrées, on refait le chemin.

Mme Bourdier explique que la mairie n'a pas le matériel pour faire ce genre de travaux et qu'il est compliqué de faire intervenir une entreprise ou un ouvrier pour si peu, que les gens ne se déplacent plus pour des petits travaux. Mme Durand demande s'il n'est pas possible de profiter des travaux sur l'extension de l'école pour refaire ce chemin. Mme Bourdier dit qu'elle y réfléchira.

8. Point sur les TAP

Les représentants de parents d'élèves ont fait passer un questionnaire aux parents d'élèves pour avoir leurs retours sur les TAP et leur avis sur leur organisation à la rentrée prochaine.

J'ai convié Térésa, Véronique et Elisabeth pour avoir des personnes présentes sur ces temps, elles pourront donc vous expliquer certains points en cas de besoin.

Mme Legrand nous donne le retour qu'elle a pu relever dans les questionnaires des parents d'élèves :

60 questionnaires sont revenus. Certains parents expliquent que leurs enfants sont mis au TAP car ils n'ont pas le choix à cause des différences d'horaires selon les cycles. Les parents ne trouvent pas cela pratique et aimeraient une harmonisation des horaires.

Dans l'ensemble ils sont satisfaits par rapport aux activités mais aimeraient avoir plus de retours sur ce qui est fait par leurs enfants pendant les TAP : Térésa répond qu'elle et Nadia se sont réunies et ont mis en place un planning des activités prévues aux TAP qui est affiché. Elle explique que les activités proposées se font sur environ 2 séances, car un TAP dure 45 minutes ce qui est court. Voici quelques-unes des activités faites par les maternelles aux TAP : fleurs, masques de carnaval, pompons ...

Les parents ne comprennent pas que les TAP ne soient pas gratuits et les trouvent trop chers, ils trouvent le professeur de théâtre trop absent, les enfants trop fatigués, aimeraient que les activités soient plus diversifiées, garder le prof de sport, et demandent s'il serait possible que les animatrices aient une formation sur la communication non violente.

Elisabeth répond qu'elles sont toujours correctes avec les enfants mais qu'ils ne sont pas toujours faciles à gérer et qu'elles doivent parfois hausser le ton.

Concernant le théâtre, Mme le maire explique que les professeurs de théâtre sont des professionnels et qu'ils s'absentent parfois pour des représentations.

Concernant la gratuité des TAP, Mme Bourdier explique que ce n'est pas possible, qu'il faut payer les intervenants et que la commune en prend une partie en charge. De plus, le fait de ne pas faire payer les TAP risquerait de faire augmenter les impôts.

Mme Le Hyaric explique que si son enfant va aux TAP le lundi mais pas le jeudi, elle paye la même chose que s'il y allait les deux fois.

Mme Bourdier explique que ce n'est pas possible de faire autrement car les coûts sont les mêmes que son enfant vienne ou pas, et qu'il est dommage que les enfants ne viennent pas sur les deux jours quand ils sont inscrits aux TAP. Elle envisage un paiement à l'année (mensualisé).

9. Organisation de l'année 2016-2017 : TAP et horaires de l'école.

Après consultation par la mairie des enseignants et des représentants de parents, voici ce qui semble se mettre en place :

Les TAP continueront l'année prochaine.

Les horaires de l'école seront à peu près identiques à ceux de cette année le matin. L'après-midi, tous les enfants de tous les cycles auront les mêmes horaires. Ils finiront la classe à 15h le lundi et le jeudi et à 16h30 le mardi et le vendredi.

Les TAP auront donc lieu 2 fois par semaine, à partir de 15h.

Les interventions prévues en TAP seront :

Pour les maternelles : expression corporelle, tennis (avec Luc), jardinage, cuisine, lecture de contes.
Pour les élémentaires : magie, échecs, scrabble, espagnol, danse, jeux de société.

Jeux d'échec : club de Meaux

Mme Gentil : *pour revenir sur un des commentaires faits sur les TAP, les élèves n'ont pas sport en même temps que les TAP, les enseignants ont fait leurs emplois du temps en plaçant leurs temps d'EPS en fonction des TAP.*

Concernant le sport, Mme Bourdier explique qu'il ne sera pas possible de reprendre Karim car elle ne pourrait lui proposer que des créneaux d'1h30 ce qui n'est pas intéressant pour lui.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, le conseil est clos à 19h35.

Présidente de séance,

Mme Gentil

Secrétaire de séance,

M. Geynet